# AUVERGNATS ET ROUERGATS À TOULOUSE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XV° SIÈCLE

PAR

## CLAIRE VOISIN-THIBERGE

### SOURCES

Nos sources nous ont été fournies par les registres de notaires conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne, où nous avons dépouillé tous les registres ordinaires de la série 3 E couvrant la période 1445-1485, ainsi que les registres dits particuliers de la même période. Ces registres particuliers, voués à l'activité commerciale et aux affaires privées d'un seul marchand ou d'une société, nous ont apporté beaucoup de renseignements, tout comme les fonds des notaires Leysac et Pausier, les plus importants en séries continues. Nous avons complété ces dépouillements par des recherches portant sur une quarantaine de registres de notaires conservés aux Archives départementales de l'Aveyron et quelques documents des Archives communales de Toulouse.

### CHAPITRE PREMIER

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES ÉCHANGES

Aperçu géographique. — La région de Toulouse, carrefour de voies naturelles, au climat méridional soumis à de fortes influences atlantiques, offre un net contraste avec le Massif central et son avant-pays dont le relief d'orientation nord-sud rend la traversée est-ouest du pays difficile et dont le climat rude entrave le développement d'une végétation importante. C'est un pays pauvre voué à l'élevage des bovins en Auvergne, des ovins dans les Causses rouergats.

Les circonstances historiques. — Le milieu du xve siècle marque la fin de la guerre de Cent ans et le pays est dans une profonde misère. Les bandes de routiers ont pillé et saccagé ces régions méridionales mais la paix retrouvée favorise le commerce et le développement économique. C'est aussi l'époque où l'installation d'un Parlement confère à Toulouse un rôle de capitale régionale. Cependant il fallut attendre quelques années avant que toutes les conditions fussent réunies pour « la grande ouverture » de Toulouse et de sa région sur les marchés internationaux.

Le Rouergue est alors agité par les dissensions politiques entre le roi et la maison d'Armagnac. Une industrie drapière et un artisanat du cuir s'y sont installés, ainsi qu'en Auvergne, où l'on tisse de grosses toiles de chanvre et où la façon d'Aurillac pour le travail du cuir attire la clientèle. Il semble que l'Auvergne écoule sa production aux foires de Lyon.

Aspects démographiques et sociaux. — La population, surtout dans les villes, a été réduite au cours de la guerre. Elle est marquée par les épidémies et la crise de la main-d'œuvre. La natalité est assez forte à Toulouse et surtout en Rouergue et en Auvergne et la population semble assez jeune dans l'ensemble.

Les villes de Rodez et de Toulouse sont dominées par les marchands qui ont entre leurs mains la plus grande partie des affaires et dont les activités s'étendent à des domaines très variés. L'impression est celle d'une grande pauvreté et les quelques grosses fortunes ne peuvent masquer la misère du peuple et de toutes les classes de la société.

#### CHAPITRE II

### LES CONDITIONS MATÉRIELLES DES ÉCHANGES

Les itinéraires. — Les routes médiévales se présentent comme des chemins de faîte qui longent le rebord des plateaux, au lieu de suivre les vallées, humides et souvent barrées de verrous. A part quelques grands axes, il s'agit surtout de chemins muletiers. Au xve siècle, les axes commerciaux nord-sud qui avaient prévalu au temps des foires de Champagne prennent une orientation sud-ouest-nord-est reliant Toulouse et Rodez aux foires de Genève et de Lyon.

Les marchands principaux viennent souvent de centres situés sur les axes les plus importants : Saint-Flour, Aurillac, Murat, Pierrefort sur l'axe sud-ouest-nord-est; Salers, Fontanges, Saint-Martin-Valmeroux, Cheylade, La Trémouille, sur la route Clermont-Aurillac. Le principal chemin entre Toulouse et Lyon passe par Rodez, puis Espalion, Laguiole, Lacalm, La Nau, Saint-Flour, La Voûte-Chilhac, Pontargue, Sembadel, Craponne, Pontempeyrat, Estivareilles, Saint-Marcellin, Saint-Galmier, Chazelles, Yzeron, La Maison-Blanche, Lyon. Un autre tracé évite Saint-Flour, par Craponne, Allègre, Villeneuve, Saint-Arcons, La Beysseyre-Saint-Mary, le Malzieu, Saint-Chély, Malbouzon et Marchastel. Il semble que l'on ne puisse passer que par Saint-Bonnet, et cet itinéraire semble immuable également entre Toulouse et Rodez.

A l'intérieur de l'Auvergne, un axe joint Aurillac à Saint-Flour, par Murat au nord, ou contourne le Cantal au sud. Une autre route quitte Aurillac vers le Rouergue, mais à Montmurat, elle permet de bifurquer vers le Quercy et Bordeaux.

Les voyages : transports et hôtelleries. — Les moyens de transport sont essentiellement le cheval et le mulet, conduits en caravanes par des marchands qui effectuent ces voyages non seulement pour eux mais aussi pour d'autres, ou par des muletiers, trigeniers ou cotals.

Ce transport de marchandises appara ît aussi comme un moyen de paiement; le prix de ces transports comprenait parfois les dépenses annexes du voyage (frais d'hôtellerie, péages), mais le manque de précisions des contrats donne lieu à de nombreux litiges. Les risques sont en principe partagés. La durée des

voyages est assez longue et le trafic variable selon les saisons.

Les hôtelleries sont indispensables à de si longs voyages. Les hôteliers sont souvent de condition modeste; leur auberge est à la disposition des marchands pour conclure des contrats. Ce sont des intermédiaires indispensables, tant pour mettre les étrangers au courant des règlements en vigueur à Toulouse que pour le commerce de certaines denrées, en particulier de l'huile. Ce rôle d'intermédiaires ne va pas sans créer des conflits avec les courtiers qui cherchent à réduire le rôle de leurs rivaux. Les hôteliers sont également chargés de recevoir les créances pour leurs clients ou des marchandises.

Les foires. — Les plus fréquentées des foires sont celles de Genève et de Lyon, dont la fin du xve siècle voit la concurrence acharnée. Le rôle financier de Lyon est particulièrement important et de nombreuses créances y sont assignées surtout aux foires d'août et de la Toussaint. Les termes les plus usités à Genève sont les foires du mois d'août. Les délais de paiement des reconnaissances de dettes sont assez courts, généralement moins de deux mois.

Sur un plan régional, les foires de Toulouse et de Rodez sont les plus actives. Ces dernières se développent surtout à la fin du xve siècle, et c'est la foire de la Mi-Carême qui, bien que la plus récente, est la plus souvent citée dans les contrats à partir de la fin du xve siècle (après 1490).

### CHAPITRE III

#### LES OBJETS DES ÉCHANGES

Les produits de l'élevage. — Vu le petit nombre de macelliers intéressés au commerce du bétail, les chevaux et les mulets sont utilisés comme bêtes de trait ou de somme. Les bovins et les ovins figurent en très petit nombre. Ces animaux sont amenés des régions voisines, surtout des Pyrénées, vers Toulouse, et les fromages d'Auvergne et du Rouergue y sont très prisés.

La majorité des transactions entre l'Auvergne et le Toulousain portent sur la laine : laine d'Aragon et laine de Comminges (Aurignac). La qualité la plus courante est la laine blanche, laine brute, mais les contrats mentionnent parfois la vente de laine filée, pelée ou teinte. L'utilisaton de ces grandes quantités de laine reste inconnue : peut-être occupe-t-elle l'artisanat rural de Haute-Auvergne, dont la production est écoulée sur les marchés lyonnais.

Les marchands sanflorains jouent dans le commerce des cuirs et des peaux un rôle de ramassage, soit pour les faire traiter dans leur pays, soit pour les

conduire à Lyon ou même en Italie.

Les objets du grand commerce et l'épicerie. — Le pastel et le safran font l'objet d'un commerce dans lequel les Auvergnats et les Rouergats n'interviennent guère. Ils tiennent une plus grande place dans le transport du papier, probablement d'Ambert et surtout dans celui des poissons de l'Atlantique, qu'ils expédient sur Toulouse.

Les produits manufacturés. — L'acier est très souvent échangé contre de la laine. Sa provenance n'est pas précisée de façon claire. Une fois travaillé, il était vendu notamment sous forme d'armes dont le commerce reste un fait essentiellement toulousain, et l'apanage des grands marchands tels les Boysson, originaires du Rouergue. On trouve aussi, dans certains cas isolés, des bassins de laiton, des chaudrons de cuivre, des faux venues d'Auvergne.

Les différents types d'étoffes sont les draps, surtout de luxe et les toiles grossières, ces dernières souvent fabriquées à Saint-Flour ou dans sa région et destinées, au-delà de Toulouse, à l'Espagne. Les Auvergnats transportent également les toiles et draps de Bretagne. Le Rouergue est, lui, peu touché par ce commerce.

Les produits agricoles. — Les produits agricoles sont fréquemment mentionnés, mais leur commerce reste limité à la région. Ils font l'objet des nombreuses rentes en nature qu'acquièrent les marchands.

### CHAPITRE IV

# LES MOYENS DE PAIEMENT ET LE CRÉDIT

Données monétaires. — La seconde moitié du xve siècle ouvre une ère de stabilité monétaire, favorisée par l'arrêt des hostilités entre la France et l'Angleterre et par les mesures royales prises dès la paix d'Arras pour rétablir une situation qui était catastrophique. A Toulouse, au moment de la réforme monétaire, le système de compte tournois retrouve sa faveur; l'autre système de compte employé est le système fondé sur l'écu, le gros et le denier-or. Les espèces en circulation sont très nombreuses, et les monnaies étrangères ne laissent pas de courir en dépit des injonctions royales. L'orfèvrerie pare également à la pénurie monétaire et sert de moyen de paiement au même titre que les pièces.

La mise en valeur des capitaux et les opérations de crédit. — La mise en valeur des capitaux est le souci de quiconque en possède. Le prêt en est la forme la plus habituelle et l'on recherche toutes les façons de tourner l'interdiction canonique du prêt à usure.

La vente à réméré est une forme de prêt gagé sur un bien immobilier dont la valeur excède généralement la somme prêtée. Pour certains marchands, originaires de Rodez, comme les Bonamic, c'est l'un des moyens employés pour se constituer des domaines dans la région toulousaine.

L'arrentement se répand après 1450 et les rentes constituent une part importante des fortunes du xvie siècle. Leur avantage est qu'elles reposent sur la terre et qu'elles sont acquittées en nature, notamment en grains, ce qui permet la spéculation. Ces arrentements existent sous des formes variées, certains n'étant guère différents d'une location.

La gasaille ou bail à cheptel est souvent une forme de prêt à intérêt camouflé. Son avantage est qu'elle fournit à un éleveur les capitaux qui lui manquent et que les animaux constituent un placement pour les détenteurs de capitaux.

Le crédit. — Le crédit est nécessaire au développement économique en raison de la pénurie monétaire. La reconnaissance de dette est l'instrument de crédit le plus simple; elle donne parfois lieu à un transfert, qui fait l'objet d'un second acte notarié. Ce transfert s'effectue souvent au profit des étudiants de l'Université. Le contrat de change est une seconde forme du crédit très courante. Nombre de créances reconnues à Toulouse par des marchands auvergnats sont payables à Lyon au temps des foires. Elles comportent fréquemment une clause de change et de rechange. L'avantage de ce contrat qui permet de substantiels profits tient au fait qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction canonique.

Le recouvrement des créances. — Aux garanties énumérées dans les clauses finales des contrats, s'ajoute parfois une caution. En cas de non-paiement, le créancier recourt aux moyens habituels de coercition : exécution et saisie des biens du débiteur, contrainte par corps et enfin excommunication dont la mention est encore fréquente.

## CHAPITRE V

# LES ASPECTS SOCIAUX

Les contrats d'embauche et les offres de main-d'œuvre. — Les contrats d'embauche nous révèlent que la plus grande partie des apprentis et des valets sont des Rouergats; beaucoup d'entre eux s'initient au métier de drapier, de caussatier ou de marchand. Deux cas sont un peu particuliers : les servantes, souvent originaires de la région d'Aurillac, étaient parfois louées dès l'âge de dix ans et pour des temps assez longs. Les ouvriers de la construction sont également des Auvergnats. Il est frappant que les commandes auxquelles ils ont à faire face se situent dans la période qui suit immédiatement le grand incendie qui ravagea Toulouse en mai 1463.

Les mariages. — Lors des mariages entre époux d'origine différente, ce sont essentiellement les femmes qui viennent à Toulouse, sur le lieu de travail de leur mari, et ce sont pour plus de 50 % d'entre elles des Rouergates. Les

hommes sont pour 57,85 % toulousains. Pour les mariages d'individus de condition modeste, on observe parfois l'intervention d'un parent déjà installé à Toulouse; les nobles ne dédaignent pas les alliances avec des marchands, surtout s'ils sont riches et anoblis récemment. Les dots sont assez modiques, sauf celles des nobles et des filles de marchands. Ce sont les Toulousaines qui sont le plus richement dotées dans l'ensemble, et les Rouergates sont surtout de condition moyenne.

Installation à Toulouse et transfert de biens-fonds. — Les transferts de propriétés permettent d'établir si l'émigration révélée par les mariages et les contrats d'embauche est ou non définitive. En réalité, il semble que les Rouergats et plus encore les Auvergnats qui acquièrent par héritage des biens dans le Toulousain cherchent à s'en défaire; cependant, les Rouergats, plus souvent que les Auvergnats, louent ou achètent des hôtels et des ouvroirs à Toulouse.

Les procurations témoignent elles aussi de relations plus profondes entre le Rouergue et le Toulousain qu'entre Auvergne et Toulousain.

### CHAPITRE VI

#### FAMILLES ET INDIVIDUS

Les Auvergnats. — L'impression qui se dégage de l'étude plus approfondie de quelques familles de marchands auvergnats est celle d'un profond attachement à leur pays d'origine et d'une situation économique assez modeste.

Les Rouergats. — Les trois familles rouergates que nous avons étudiées, les Bonamic, les Dubourg et les Boysson, se sont en revanche installées à Toulouse après avoir construit leur fortune dans leur pays d'origine. Cela leur donne une assise économique beaucoup plus grande et ils participent de fait aux affaires importantes qui se concluent à Toulouse, spécialement les Boysson que leur politique commerciale et leurs spéculations introduisent déjà dans le xvie siècle.

### CONCLUSION

Cette étude nous a révélé l'importance du trafic de la laine entre Toulouse et la Haute-Auvergne, et nous a permis de saisir des techniques commerciales ou juridiques à un stade d'évolution. Si les liens commerciaux sont plus forts entre le Toulousain et l'Auvergne, en revanche les relations sociales sont plus étroites entre le Rouergue et Toulouse.

### **CARTES**

Itinéraires. — Origine des valets et des apprentis. — Établissements des Bonamic, des Dubourg et des Boysson en Rouergue et à Toulouse.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES ET ANNEXES

Contrats notariés, tableaux concernant la fréquentation des foires, le commerce de l'acier, le commerce des draps, les toiles, canevas et futaines de Haute-Auvergne, les espèces monétaires en circulation, les arrentements, les servantes embauchées à Toulouse. — Extraits sous forme d'analyses du registre notarié particulier se rapportant au Rouergat Jean Dubourg.